## Construction atelier professionnel sur mon terrain privatif

Par ClementArtisan
Bonjour,
Je suis artisan en EIRL. Mon siège est domicilié à mon adresse personnel. A l'heure, j'utilise notre garage (privé) comme atelier professionnel et pour y stocker mes marchandises. Cependant, à titre privé, nous n'avons donc plus de place pour ranger nos biens personnels.
Est-il possible de financer et faire construire un nouveau garage par mon entreprise pour y faire mon atelier et espace de stockage ?
J'ai posé la question à plusieurs personnes, certaines me disent qu'évidemment puisque la construction sera exclusivement utilisée à but professionnel. D'autres m'indiquent que cela ne serait pas possible puisque le terrain n'appartient pas à l'entreprise.
Pouvez-vous m'éclaircir là-dessus ?
Cordialement, Clément
Par yapasdequoi
Bonjour, Il faut toujours éviter le mélange entre biens privés et professionnels. Le terrain est votre propriété. Si l'entreprise y construit un entrepôt, celui-ci vous appartiendra. Ce qui peut être qualifié d'abus de biens sociaux. Donc à éviter.
Consultez votre expert comptable.
Par ClementArtisan
Bonjour,
Merci pour votre retour très rapide ! Avez-vous des solutions à me proposer ? J'ai réellement besoin d'un espace professionnel, et je souhaite rendre notre garage privé à une utilisation privée.
Cordialement, Clément
Par yapasdequoi
Une suggestion : construisez vous-mêmes le local supplémentaire et louez-le à l'entreprise.

Mais surtout consultez votre expert comptable pour éviter un redressement.